

Ruralités

Magazine n°12

NUMÉRO SPÉCIAL

RÉALISATIONS



Des formations pour rendre autonomes
les propriétaires forestiers

p. 6



Structurer la filière événementielle
en Wallonie picarde

p. 11



Regards croisés sur la ruralité

p. 14



Etat des lieux de la mise en œuvre du PDR

Un des indicateurs clairs que l'on peut utiliser pour caractériser l'avancement du Programme wallon de Développement rural est certainement le budget. Présentés aux membres du Réseau rural par l'administration, les chiffres donnent une idée claire des mesures qui fonctionnent et de celles qui nécessiteront des ajustements, des adaptations. Notez que les montants évoqués sont alloués par le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) et qu'il faut y ajouter le cofinancement régional qui varie, lui, d'une mesure à l'autre. Petit tour d'horizon...

Les mesures qui ont la cote...

Dans l'axe 1 dédié à l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier, trois mesures tiennent le haut du pavé en terme de mise en œuvre : la formation professionnelle des agriculteurs et forestiers (mesure 111), l'installation des jeunes agriculteurs (mesure 112) et surtout la modernisation des exploitations (mesure 121). Cette dernière a notamment connu un boum sur 2011 car beaucoup d'exploitants ont bénéficié d'un soutien pour de la mise en conformité des exploitations agricoles en matière de stockage des effluents d'élevage. A elles seules, elles représentent 37 millions d'euros et ont été utilisées, à mi-parcours, à hauteur de 55% du budget FEADER de l'axe 1. La mesure « installation des jeunes agriculteurs » souffre de la diminution des reprises d'exploitations, il y a moins d'installations que sur la programmation 2000-2006.

Suite au bilan de santé de la PAC, l'axe 2 s'est vu doté par l'Union européenne, d'une enveloppe complémentaire de 35 millions d'euros notamment destinée au soutien de l'agriculture biologique (mesure 214 reprenant les paiements pour mesures agrienvironnementales). Une mesure qui a un vrai succès et dont

la consommation dépasse même les prévisions de la Région...

La mesure forte de l'axe 3 concerne la promotion des activités touristiques (mesure 313). Le fort taux de consommation s'explique par la diversité des opérateurs qui peuvent rentrer un projet ainsi que par l'attrait pour des actions éligibles qui concernent essentiellement la mise en réseaux des opérateurs et le développement de nouveaux produits touristiques (utilisation des technologies GPS, QR Codes,...). La mesure 313 se verra par ailleurs renforcée par une enveloppe complémentaire d'1,5 million d'euros.



Promenade commentée.

© GAL ESEM

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 2 |
| Etat des lieux de la mise en œuvre du PDR | 2 |
| Réalisations - Axe 1 | 4 |
| Formation informatique itinérante pour les agriculteurs | 4 |
| Aide à la certification des exploitations agricoles en Région wallonne : Démo-audits ... | 5 |
| Des formations pour rendre autonomes les propriétaires forestiers | 6 |
| Réalisations - Axe 2 | 7 |
| Des mesures agro-environnementales nécessaires mais contraignantes | 7 |
| Lutter contre l'érosion | 8 |
| Réalisations - Axe 3 | 9 |
| Mettre les acteurs en réseau pour promouvoir le tourisme | 9 |
| Soutenir le développement touristique | 10 |
| Structurer la filière événementielle en Wallonie picarde | 11 |
| Réalisations - Axe 4 | 12 |
| A la rencontre des voisins flamands / Ontmoet je buren | 12 |
| Plus belle la vie à RoMaNa | 13 |
| Regards croisés sur la ruralité | 14 |
| Développer l'intérêt pour la biodiversité | 15 |
| Petits pas pour la Nature | 16 |
| Mise en réseau et assistance technique | 17 |
| En réseau autour de l'alimentation | 17 |
| Auto-évaluation des activités du Réseau | 18 |
| Une assistance technique au quotidien | 19 |
| Informations pratiques | 20 |

L'axe 4 LEADER arrive en pleine vitesse de croisière. Si les débuts ont été plus lents pour certains GAL, les projets se mettent concrètement en place. Les équipes sont pratiquement au complet et les fiches projets validées par les administrations. Huit des GAL les plus avancés dans la mise en œuvre de leurs projets se sont vu offrir la possibilité d'augmenter leur budget en proposant des actions complémentaires à celles déjà en place,

Les mesures qui nécessitent une attention particulière...

La nouvelle mesure 216 relative à la pose de clôtures le long des berges et cours d'eau, ouverte suite au bilan de santé de la PAC, n'a toujours pas démarré. Le cadre législatif qui doit soutenir la mise en place de cette mesure au plan wallon est toujours en cours de discussion par les différents Ministres concernés.

Il en va de même pour la mesure 323 qui concerne la restauration d'habitats semi-naturels typiques de pelouses et landes ainsi que le désenrésinement des fonds de vallées. Ce sont là les propriétaires privés et les communes gestionnaires de sites qui sont difficiles à convaincre. L'administration rappelle

Les mesures du PwDR

Axe 1: Amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers

Mesure 111: Formation professionnelle et actions d'information

Mesure 112: Installation des jeunes agriculteurs

Mesure 121: Modernisation des exploitations agricoles

Mesure 123: Accroissement de la valeur ajoutée des produits agricoles et sylvicoles

Mesure 132: Participation des agriculteurs à des régimes de qualité supérieure

Axe 2: Amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural

Mesure 212: Indemnités compensatoires pour les régions défavorisées

Mesure 213: Indemnités Natura 2000 pour les agriculteurs

Mesure 214: Paiements agroenvironnementaux

Mesure 224: Indemnités Natura 2000 pour les forestiers

Axe 3: Qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Mesure 311: Diversification vers des activités non agricoles

Mesure 312: Création et développement des microentreprises

Mesure 313: Promotion des activités touristiques

Mesure 321: Services de base pour la population rurale

Mesure 323: Conservation et mise en valeur du patrimoine rural

Mesure 331: Formation et information

Axe 4 : LEADER

par ailleurs que beaucoup de projets sont déjà financés par des fonds wallons ou européens dans le cadre du programme LIFE.

La mesure 321 concernant les services de base à la population démarre elle

aussi difficilement. L'administration évalue la possibilité d'étendre le type de services couverts par cette mesure. Aujourd'hui essentiellement limitée aux points multiservices, elle pourrait être dédiée aussi à des projets énergie renouvelable. A suivre donc...



Formation informatique itinérante pour les agriculteurs



Une formation précise au maniement d'outils informatiques à la pointe en agriculture.

© InforFerme

A l'heure où l'ordinateur est devenu indispensable à la gestion des exploitations agricoles, le Forem propose, dans toute la Wallonie, une formation itinérante aux nouvelles technologies informatiques.

Réception de newsletters, communication avec les organismes de conseil, obligations en matière de traçabilité ou calculs de rentabilité, l'outil informatique est devenu central dans la gestion efficace d'une exploitation agricole. Mais si les jeunes agriculteurs, nés à l'ère des nouvelles technologies d'information, sont largement familiarisés à l'utilisation de l'ordinateur, la génération précédente a tendance à

privilegier le travail dans les champs et avec le troupeau au travail administratif. Une formation appropriée à l'utilisation de l'outil informatique est donc indispensable, constat qu'a fait l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (Le Forem). L'Office a mis en place en 2009 le programme de formation Inforferme + pour apporter une réponse concrète à la réalité de terrain et aux nouveaux challenges auxquels l'agriculture doit faire face.

Bureautique et logiciels professionnels

Pour répondre à ces objectifs, le projet propose notamment des formations

à l'utilisation de divers logiciels. Des logiciels professionnels, mais aussi des outils de bureautique qui permettent de calculer des rations, de réaliser des factures simples ou de faire des calculs de rentabilité.

La formation à l'utilisation d'internet est également un aspect important du projet : les bénéficiaires apprennent par exemple à effectuer des recherches sur les marchés des matières premières, à utiliser l'e-mail pour recevoir les newsletters ou des avertissements en matière de pulvérisation. Enfin, les agriculteurs sont formés à la bonne utilisation des nouvelles technologies souvent présentes sur les engins agricoles récents, comme les technologies GPS spécialement adaptées à l'agriculture.

Une camionnette pour plus d'accessibilité

Ces formations sont proposées sur l'ensemble du territoire wallon. Le projet doit donc se plier aux conditions du terrain et se rendre accessible à l'ensemble du public visé. Une camionnette équipée de tout le matériel informatique nécessaire sillonne toute la Wallonie, en fonction des besoins identifiés, et dans des tranches horaires correspondant aux impératifs des agriculteurs généralement fort pris par leur exploitation. Une polyvalence particulièrement intéressante dans un métier où la gestion efficace du temps est aussi un élément indispensable.

Ce projet est l'extension d'une précédente initiative (Inforferme) qui avait déjà pour objectif la formation des agriculteurs à l'utilisation des outils informatiques. Depuis le début d'Inforferme, plus de 1 300 agriculteurs ont déjà pu être formés.

Bénéficiaire : Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (Le Forem)

Axe 1 : Améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers.

Mesure 111 : Formation professionnelle et actions d'information.

Budget : 353 250 € (FEADER)

Localisation : Centre de compétence Secteurs verts
Rue de la Station, 47
7800 Ath

Contact : secteurs-verts.info@forem.be

Site web : www.formation-secteurs-verts.be

Aide à la certification des exploitations agricoles en Région wallonne : Démo-audits

L'Asbl CODIPLAN est un opérateur incontournable du soutien à la certification des productions agricoles tant en élevage qu'en culture. Le projet vise à permettre aux agriculteurs d'acquérir les notions nécessaires pour accéder à la certification, en garantissant la qualité de leurs produits et en renforçant les performances de leur exploitation.

Les premiers cahiers des charges pour les productions végétale et animale sont nés il y a plusieurs années. Ils visaient avant tout une plus-value qualitative pour les produits et tablaient sur le fait qu'une labellisation des produits constituerait un argument de vente et justifierait une augmentation du prix pour l'agriculteur. A l'issue de la crise de la dioxine en 1999, deux notions-clés ont été intégrées à la problématique des systèmes de garantie de qualité : la traçabilité et la sécurité alimentaire. En 2005, la réglementation relative à l'autocontrôle a ouvert une nouvelle ère dans le développement des systèmes de qualité, avec la création des Guides Sectoriels. De nouveaux cahiers des charges ont vu le jour et s'appliquent désormais à de nombreuses exploitations.

La certification a le vent en poupe ; elle garantit le respect des exigences légales et des acheteurs, et prendra de plus en plus d'importance au cours des prochaines années. Le développement d'un système de qualité se réalise par étapes, au moyen d'évolutions successives. Tous les secteurs n'ont pas connu les mêmes évolutions. Certains secteurs (légumes industriels et destinés au marché du frais, fruits, élevage de bétail laitier et de porcs), ayant fait figure de pionniers, sont déjà familiarisés avec le système. D'autres (pommes de terres, céréales, betteraves) sont en train de le découvrir, et pour certains enfin (oléo-protéagineux, bétail viandeux) la certification en Belgique reste encore une *terra incognita*.

Une partie importante des agriculteurs ne semblent pas encore capter les implications de la réglementation autocontrôle et les conséquences au niveau de l'Agence Fédérale Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) en cas de non certification/validation de leur autocontrôle (malus appliqué sur la contribution; fréquence accrue des inspections) ainsi qu'au niveau des pénalités sur la conditionnalité en cas d'inspection négative de l'AFSCA. Une répercussion directe sur les factures pour l'agriculteur qui ne sera pas entré dans la démarche... et donc un intérêt croissant du monde agricole pour la certification !

Préparer les producteurs à la certification

Dans ce contexte, la nécessité d'information, de formation et d'assistance est importante pour les producteurs soucieux d'être conformes aux exigences requises, plus particulièrement en termes d'autocontrôle et de conditionnalité. L'objectif est par conséquent de préparer un maximum d'agriculteurs à la certification par des réunions d'information et des audits de démonstration visant à informer, clarifier les exigences et leur mise en application, et surtout à se familiariser avec le principe de la certification et le type de questions posées

par un auditeur. Parmi les actions proposées par CODIPLAN, on trouve l'organisation de nombreuses séances d'information, des audits de démonstration, une large médiatisation du projet et des panneaux informatifs lors de la Foire de Libramont. L'Asbl a également réalisé un film qui introduit différemment les soirées d'information et offre l'avantage d'avoir le témoignage d'agriculteurs certifiés et d'un représentant de la grande distribution qui met notamment en avant la valeur ajoutée de la certification dans l'accès aux marchés. Un film qui sera aussi répercuté via les télévisions communautaires.

Au total depuis le début du projet, 760 agriculteurs ont participé aux séances d'information et 522 agriculteurs aux audits de démonstration.



Démo-audits chez des agriculteurs volontaires.

Bénéficiaire : Asbl CODIPLAN

Axe 1 : Améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers.

Mesure 111 : Formation professionnelle et actions d'information.

Budget : 30.600 € (30% FEADER, 70% Région wallonne)

Localisation : Asbl CODIPLAN
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Site web : www.codiplan.be

Des formations pour rendre autonomes les propriétaires forestiers

La Société royale forestière de Belgique est en charge de tous les aspects relevant de la science et de la technique forestière, et de leur vulgarisation. Dans ce cadre, elle met en place un programme d'information sur la sylviculture.

« Les forêts privées sont gérées par des personnes qui, au départ, n'ont pas de compétences particulières dans la sylviculture, explique Oranne Bienfait, de la Société royale forestière de Belgique (SRFB), Asbl fondée il y a plus de cent ans. Mais beaucoup de propriétaires cherchent à se former ; nous organisons

donc des journées d'information et de sensibilisation sur ce thème. »

Principal contact de ces propriétaires curieux de s'informer, la SRFB prend note des demandes et essaie d'y répondre fidèlement. La plupart des questions ont trait à la vente de bois, donc à la réalisation du cubage, c'est-à-dire à l'estimation du volume de bois présent sur une parcelle. Les journées proposées comprennent aussi la formation à l'élagage pour la production et la vente d'arbres de qualité, le maniement

de la tronçonneuse, l'adaptation des essences au changement climatique ou le calcul de la surface terrière, qui sert à mesurer la densité de bois à l'hectare pour une parcelle donnée.

L'objectif est de rendre autonomes les propriétaires dans la gestion forestière. L'Asbl met à leur service ses compétences variées dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la gestion forestière, « mais nous sommes limités dans certains domaines plus scientifiques, comme les maladies des arbres, par exemple, ajoute Oranne Bienfait. Dans ces cas-là, nous les renvoyons vers des experts avec lesquels nous collaborons régulièrement. » L'autonomie des propriétaires passe d'ailleurs fortement par ce contact avec les experts.

Propriétaires membres très dynamiques

L'agenda des activités de l'Asbl pour 2012 compte une quinzaine de thématiques de formation, d'information, de conférences ou de participations aux foires et salons. Les formations les plus techniques se font en groupe limité de quatre à cinq personnes au maximum. Les groupes sont plus nombreux si le thème le permet. « Dans ces cas-là, nous comptons beaucoup sur les questions et les discussions qui vont se mettre en place d'elles-mêmes », explique Oranne Bienfait. Les propriétaires membres de l'Association sont d'ailleurs très dynamiques et proposent souvent de mettre leur parcelle à disposition de l'Asbl pour organiser ces journées, « ce qui leur permet d'avoir des conseils et des évaluations personnalisés lors de la visite de mise en place », remarque Oranne Bienfait. Un échange de bons procédés que la Société forestière met également en place avec les distributeurs de matériel spécialisé.



De la formation au plus près du terrain.

© SRFB

Bénéficiaire : Société royale forestière de Belgique Asbl

Axe 1 : Améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers.

Mesure 111 : Formation professionnelle et actions d'information.

Budget : 30 163 € pour sept modules de formation sur deux ans.

Localisation : Société royale forestière de Belgique Asbl
Rue des Fripiers, Galerie du Centre
1000 Bruxelles

Contact : formation@srfb-kbbm.be

Site web : <http://www.srfb.be>

Des mesures agro-environnementales nécessaires mais contraignantes

Michel Thienpont dirige une exploitation agricole mixte dans le Hainaut. Intéressé par la protection de l'environnement, il a mis en place des mesures agro-environnementales.

A Steenkerque, village du Hainaut sur la commune de Braine-le-Comte, Michel Thienpont dirige une exploitation agricole de 35 ha de prairies et de cultures. Il y élève quatre-vingt têtes de bétail, des porcs et des volailles, et y cultive notamment des céréales fourragères et des betteraves sucrières. Le pays est vallonné, on y trouve de nombreux bosquets, des haies, des saules ou des charmes têtards, autant d'éléments d'un paysage rural susceptible de favoriser la biodiversité que Michel Thienpont a décidé, il y a quinze ans maintenant, de sauvegarder. Il a donc mis en place des Mesures agro-environnementales (MAE) pour protéger le patrimoine naturel en place sur son exploitation. « Au départ, j'étais attiré par la protection de l'environnement, ce qui intéresse d'ailleurs la majorité des agriculteurs. Le programme des MAE me permet de bénéficier d'une aide pour compenser la perte économique due à leur mise en place », explique-t-il.

Arbres centenaires

Michel Thienpont a donc commencé avec les financements de la Région wallonne qui encourageaient les agriculteurs à mettre en place des tournaies, à planter des arbres et à élever des vaches d'une ancienne race locale menacée, la Blanc-Bleu mixte. Au début des années 2000, et avec l'arrivée des financements européens, il a poursuivi son engagement. Son exploitation compte aujourd'hui huit cents mètres de haies ou d'alignement d'arbres. L'agriculteur est également engagé



dans la conservation d'arbres isolés, dont cinq charmes têtards centenaires. « Ils sont dans un superbe état, les branches sont coupées tous les vingt ans, raconte Michel Thienpont. Grâce aux aides versées, je peux les entretenir méticuleusement. »

Nombreuses contraintes

« Je conserve même deux mares sur l'exploitation, reprend-il. Je les entretiens, les clôtures, les bêtes n'y vont pas et un bosquet a été créé autour. Ce sont des beaux endroits, on y trouve du gibier et des rats musqués. » Le couvert végétal semé après la récolte des céréales permet également de piéger le nitrate et de lutter contre l'érosion, fréquente sur les parcelles laissées nues.

Mais Michel Thienpont insiste sur les nombreuses contraintes du système. « Le travail est plus important pour maintenir ces sites en bon état. Les bosquets doivent être régulièrement coupés, et bien sûr, on ne pulvérise pas. Le choix d'élever l'ancienne race Blanc-Bleu mixte est important, il permet de garder vivant le rameau mixte de cette race. Mais les rendements en viande et en lait sont plus faibles que pour des bêtes sélectionnées et plus répandues dans nos régions. » Inquiet, l'agriculteur se déclare prêt à continuer, mais appelle de ses vœux une simplification du système, qu'il croit nécessaire. « Mon engagement dans ce sens dépendra donc beaucoup du contenu de la nouvelle PAC », conclut-il.

Bénéficiaire : Ferme Michel Thienpont

Axe 2 : Amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural

Mesure 214 : Mesures agro-environnementales

Localisation : Ferme Michel Thienpont
Village de Steenkerque
7090 Braine-le-Comte

Contact : thienpontjuju@hotmail.com

Lutter contre l'érosion

A Baugnies, sur la commune de Péruwelz, Jean-Marie Velghe exploite cent hectares et élève une cinquantaine de vaches laitières. Soucieux des problèmes d'érosion que subissaient ses terres, il a mis en place une série de mesures agro-environnementales.

Pour Jean-Marie Velghe, tout commence en 1998 avec la construction de la ligne à grande vitesse et le remembrement qui a suivi. Il récupère une parcelle de 16 hectares sur un terrain en pente de 3 degrés qu'il décide de consacrer à la culture de pommes de terre. « Mais nous avons subi des orages cette année-là, et je me suis retrouvé avec 2 hectares inondés en bas de la parcelle », explique l'agriculteur. Refusant de perdre 2 hectares de récolte tous les ans, Jean-Marie Velghe choisit d'intervenir pour régler le problème en amont. « Je me suis renseigné, j'ai suivi des réunions où on abordait le problème de l'érosion et j'ai compris qu'il fallait simplifier la façon de travailler le sol. »

Respecter la structure naturelle du sol

Cette simplification passe dans un premier temps par le non labour : la structure naturelle du sol est respectée et offre le retour d'une vie biologique plus riche qui permet une aération naturelle et une meilleure pénétration de l'eau.

Dans un deuxième temps, l'agriculteur a opté pour la culture systématique d'engrais verts après chaque



Des bandes enherbées pour lutter contre l'érosion.

récolte. « Si je récolte des betteraves en octobre, explique-t-il, soit je sème en blé d'hiver, soit en engrais vert, avoine ou seigle en particulier. » Ces plantes aux racines particulièrement importantes maintiennent ainsi le sol entre deux récoltes et évitent l'érosion.

Augmenter le taux d'humus

Le troisième temps consiste à composter les effluents d'élevage. « Le fumier sorti des boxes est mis en andains sur les champs et étalé dans le but d'obtenir une décomposition

accélérée », explique Jean-Marie Velghe. Le fumier servira à augmenter le taux d'humus et donc la richesse de la terre. Enfin, la dernière mesure agro-environnementale mise en place sur l'exploitation de Jean-Marie Velghe est la création de tournières, des bandes enherbées au bas des parcelles et dont l'intérêt est notamment de freiner l'eau qui s'écoule, mais également d'augmenter la biodiversité dans un biotope naturel propice au développement d'une flore et d'une faune variées.

Au total, tout le monde semble satisfait : l'agriculteur contribue au maintien de la biodiversité tout en touchant une compensation financière, les chasseurs s'aperçoivent d'une augmentation du gibier qui profite des bandes enherbées, et les promeneurs estivaux peuvent apprécier les fleurs le long des routes. « Au départ, mes collègues étaient sceptiques, avoue Jean-Marie Velghe. Mais après trois ou quatre ans, beaucoup s'y sont mis également. »

Bénéficiaire : Ferme Jean-Marie Velghe

Axe 2 : Amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural

Mesure 214 : Mesures agro-environnementales

Localisation : Ferme Jean-Marie Velghe
Village de Baugnies
7604 Péruwelz

Contact : jean-marie.velghe@hotmail.com

Mettre les acteurs en réseau pour promouvoir le tourisme

Depuis dix ans, l'Asbl Accueil champêtre en Wallonie promeut les activités de tourisme à la ferme en Wallonie. Son action passe par l'encadrement des agriculteurs souhaitant développer une activité d'hébergement à la ferme, d'accueil des touristes ou de ferme pédagogique. Une de leurs préoccupations est la promotion et la découverte des fermes en elles-mêmes.

« Au départ, nous avons mis en place le projet Agritour dans le cadre d'une société coopérative créée avec des agriculteurs », explique Valérie Mayerus, chargée de mission au sein de l'association. « Des journées d'activités étaient organisées pour des groupes. Le but consistait en la découverte du terroir et du monde agricole avec l'accueil d'une heure dans une ferme. » Une façon aussi pour les agriculteurs de percevoir des revenus complémentaires. « Mais le principe n'était pas rentable, poursuit Valérie Mayerus. Les groupes de visite ne sont pas toujours faciles à constituer et la coopérative n'était pas viable. »

Des outils nouveaux et adaptés

Cependant, l'idée était bonne et poussée par un nombre croissant de demandes individuelles, l'Asbl a finalement relancé son projet initial. Aujourd'hui, le projet *Circuit champêtres en Wallonie* a pour but de mettre en réseau les acteurs des zones rurales pour permettre le développement et la promotion de produits touristiques intégrés. L'idée est de partir de sites touristiques géolocalisables et de transmettre des informations complémentaires à leur sujet, les nouvelles technologies de communication étant des outils particulièrement adaptés dans ce domaine. Elles offrent aussi une mise en réseau rapide des acteurs du monde rural et la



A la découverte des agriculteurs et leurs produits.

transmission efficace de l'information vers les touristes. « Par exemple, sur notre site (www.accueilchampetre.be) quand on sélectionne un gîte, on voit immédiatement ce qu'il y a d'intéressant aux alentours », explique Alexandra Carrara, également chargée de mission à l'Asbl. L'idée est de permettre aux touristes de trouver facilement les activités et les produits de bouche qui sont proposés autour de l'endroit où ils résident.

Soutenir les activités locales

Cinq circuits sont aujourd'hui en ligne sur le site internet. Ils sont téléchargeables sur GPS et bientôt sur Smartphone. Sont aussi au

programme le développement de circuits spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, des marchés du terroir dans les cours de fermes, et la mise en ligne sur le site d'un agenda de plusieurs événements, dont les marchés organisés par les agriculteurs. « Plus que d'organiser nous-mêmes des événements, le but du projet est vraiment de mettre les acteurs en réseau », ajoute Alexandra Carrara. « Le développement de l'activité touristique est important, précise-t-elle. Mais il s'agit aussi pour l'association de permettre aux agriculteurs et aux artisans de se faire connaître, et donc de participer au soutien de leur activité. » Une initiative qui prend tout son sens en 2012 et 2013, déclarées « Années des Saveurs » par la Wallonie.

Bénéficiaire : Accueil champêtre en Wallonie Asbl

Axe 3 : Qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Mesure 313 : Promotion des activités touristiques

Budget : 360 000 € pour le projet global (40 % FEADER, 40 % Région wallonne, 20 % fonds propres)

Localisation : Accueil Champêtre en Wallonie
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Site web : www.accueilchampetre.be

Contact : accueilchampetre@fwa.be

Soutenir le développement touristique



© MBT - J.P. Remy

Marmiton et Polochon.

un véritable succès avec l'engouement actuel pour la cuisine », confie Michaël Deprez. Le deuxième produit packagé intitulé « Séjours à bois ouverts » vise à faire découvrir les forêts privées aux touristes qui les visitent accompagnés des propriétaires. Le produit, élaboré en partenariat avec la Société royale forestière de Belgique, a pour but la sensibilisation à la vie en forêt et la redécouverte des activités qui lui sont liées. Les troisième et quatrième offres ne sont pas encore en place mais devraient concerner la redécouverte de la Wallonie autour du déplacement lent et une thématique liée aux saveurs.

Pour la Fédération des Gîtes de Wallonie, le soutien à l'activité touristique passe par la promotion de nouveaux produits packagés, mais aussi par la mise en réseau des opérateurs. Leur projet de promotion a été sélectionné par la Wallonie en septembre 2011.

fait réaliser un diagnostic, explique Michaël Deprez, coordinateur à la Fédération. Il existait trop de brochures, souvent inutiles. Nous avons donc mis en évidence ce qui était nécessaire en matière de circuits et de packages. »

Depuis 1989, la Fédération des Gîtes de Wallonie s'emploie à développer le tourisme « de terroir » et propose mille trois cents hébergements dans toute la Wallonie. Sa mission est de renseigner les visiteurs et d'accompagner les nouveaux propriétaires de gîtes, mais aussi de mettre en place et de proposer des produits adaptés à la demande actuelle. « Nous avons

Une offre de quatre produits packagés

L'offre « Marmiton et Polochon » est l'un de ces packages qui permet aux touristes de profiter d'un atelier culinaire pendant leur séjour en chambre d'hôte. « C'est une idée qui remet les produits du terroir dans leur contexte, et c'est

Proposer un panel d'activités

L'autre niveau d'action de l'Asbl dans le cadre du projet concerne la mise en réseau des opérateurs touristiques, la géolocalisation et l'adaptation du site internet. « Les touristes choisissent de venir en Wallonie pour l'aspect détente et balade que la région leur offre, reprend Michaël Deprez. Mais leur choix est limité aux opérateurs de proximité : la mise en réseau permet donc de proposer un panel d'activités à côté des sites d'hébergement, qui ne sont finalement que des bases de départ vers les artisans, les producteurs et l'événementiel de proximité. »

Enfin, le produit « Allô chambre d'hôtes », système de web mobile (Smartphone) développé par la Fédération, offre aux visiteurs localisés de bénéficier d'un recensement des chambres disponibles les plus proches.

Etant donné que le projet est récent, il est encore difficile de mesurer ses retombées sur l'activité touristique. « Cependant les premiers résultats s'annoncent satisfaisants », conclut Michaël Deprez.

Bénéficiaire : Fédération des Gîtes de Wallonie Asbl

Axe 3 : Qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Mesure 313 : Promotion des activités touristiques

Budget : 150 000 € (40 % FEADER, 40 % Région wallonne, 20 % fonds propres)

Localisation : Fédération des Gîtes de Wallonie Asbl
Avenue Prince de Liège, 1/21
5100 Jambes

Site web : www.gitesdewallonie.be

Contact : info@gitesdewallonie.be

Structurer la filière événementielle en Wallonie picarde

En Wallonie picarde, l'agence Intercommunale de Développement IDETA s'occupe à travers sa Maison du Tourisme de promouvoir l'identité de la région en structurant notamment l'offre événementielle. Un projet récent.

La Wallonie picarde, c'est le Hainaut occidental, étendue de campagne idéalement située entre les métropoles de Lille et Bruxelles. D'un point de vue touristique, ses arguments sont forts. Les événements festifs se suivent tout au long de l'année et le territoire compte deux parcs naturels, le parc des Plaines de l'Escaut et celui du Pays des Collines.

Mais si le territoire et ses incontestables atouts sont anciens, l'appellation de Wallonie picarde est plus récente et méritait une campagne marketing à même de repositionner le territoire autour d'un nom « plus fédérateur », comme l'explique Nicolas Plouvier, directeur de la Valorisation du Territoire au sein de l'agence Intercommunale de Développement IDETA en charge du projet et de la Maison du Tourisme. Il s'agit plus précisément de « structurer la filière événementielle, qui est pour le moment un secteur atomisé, autour d'axes stratégiques qui visent à renforcer l'identité du territoire et son attractivité », précise-t-il. Pour ce faire, l'agence s'efforce actuellement de mettre en place un diagnostic des thématiques les plus développées sur le territoire afin de tendre vers un calendrier plus cohérent. « Nous avons choisi des thématiques fortes pour une démarche marketing forte, ajoute le directeur. Nous avons remarqué plusieurs manifestations dans le cadre de la randonnée concentré à un moment de l'année; Il serait possible par exemple, de développer dans le futur un « Printemps de la randonnée » à même de les regrouper, et de leur apporter plus de visibilité. »

Création d'outils de promotion

Dans le cadre de la mise en place d'une démarche marketing événementiel, « nous devons faire monter en puissance certains événements, les rassembler et leur donner un cadre médiatique, explique Nicolas Plouvier. Le but est d'aditionner plusieurs petits événements dans une approche plus globale et plus imposante pour davantage de fréquentation. » Le projet a donc pour ambition de créer des outils de promotion et d'initialiser des supports mutualisés dans le cadre d'une démarche unique. La mise en place de réseaux d'opérateurs est ainsi indispensable pour faire converger les initiatives.

Dans un deuxième temps, le projet pourrait apporter, sur la base de critères d'éligibilité et de conditions définies, un soutien financier supplémentaire aux organisateurs d'événements. Ensuite, l'édition de publications périodiques liées au territoire de la Wallonie picarde ainsi qu'un site web seront mis en place. Un partenariat avec un opérateur privé sera mis en place pour assurer une gestion opérationnelle et qualitative de l'information avec un objectif de monter également en puissance pour être self supporting à terme. Dédiés à l'événementiel, ces

supports regrouperont toutes les informations liées à ce domaine, issues d'une base de données unique, et présenteront des liens vers d'autres sites. Le partage de l'information est au cœur du projet. Un contenu pour support mobile (Smartphones) viendra dans un troisième temps compléter le dispositif. Enfin, le montage de produits touristiques permettra de capitaliser sur les événements en proposant aux touristes des packages ou forfaits les incitant à prolonger leur séjour.

Pourquoi ne pas, en effet, profiter d'un restaurant ou de la visite d'un site historique après une escapade dans le Parc Naturel du Pays des Collines lors du Sabbat des sorcières à Ellezelles?



Sabbat des Sorcières à Ellezelles.

© Christian Pleman

Bénéficiaire : Agence Intercommunale de Développement IDETA

Axe 3 : Qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Mesure 313 : Promotion des activités touristiques

Budget : 827 500 € (40% FEADER, 40% Région wallonne, 20% fonds propres)

Localisation : Agence Intercommunale de Développement IDETA
11, rue Saint-Jacques
7500 Tournai - Belgique

Site web : www.ideta.be

Contact : info@ideta.be

A la rencontre des voisins flamands / Ontmoet je buren

Depuis l'année dernière, le Groupe d'Action Locale Culturalité en Hesbaye brabançonne participe à un projet de coopération avec deux GAL flamands. Un partenariat qui permet à chacun d'aller « à la rencontre de ses voisins ».

« C'est un projet qui s'est mis en place de manière assez simple », explique Marie Langhendries, coordinatrice du Groupe d'action locale Culturalité en Hesbaye brabançonne. « A la fin de la programmation Leader +, j'ai été invitée à la réunion de relance des projets du GAL flamand Hageland pour le nouveau programme 2007-2013. J'y ai présenté les actions du GAL Culturalité. Nous avons décidé de creuser les pistes d'une éventuelle collaboration entre nos deux GAL et celui de Haspengouw. »

Situés dans le Brabant wallon, le Brabant flamand et le Limbourg, ces trois territoires sont en effet voisins et présentent de fortes similitudes géographiques et sociales. Ils n'avaient pourtant développé jusque-là que peu de contacts. En 2009, le projet « A la rencontre de nos voisins / Ontmoet je buren » a donc été évoqué. Des intervenants des trois provinces se sont depuis régulièrement rencontrés. Les coordinateurs des trois GAL sont également restés en contact. « Les rencontres entre coordinateurs de GAL ont été nombreuses, explique Marie



Les trois GAL présentent leurs projets à la presse.

Langhendries. Nous avons évoqué nos Plans de Développement stratégique respectifs et avons réfléchi à un fonctionnement commun, ce qui au départ n'était pas évident, les GAL flamands n'étant pas organisés comme ceux de Wallonie. » Ces difficultés surmontées, le projet a pu être lancé en septembre 2011.

Multiplier les échanges

Le projet vise à multiplier les échanges et partenariats entre les Centres culturels, les Maisons du tourisme, les agriculteurs et les citoyens dans le but d'aider à l'ouverture économique et touristique des régions concernées, mais également à promouvoir

le renforcement des identités propres de chaque région.

Dans ce cadre, les principales actions menées se divisent en deux volets. Le premier concerne les actions ponctuelles portées par les GAL comme la conférence de presse de septembre 2011 qui a permis des déplacements et des visites sur les trois territoires, l'organisation de marchés du terroir, la création de points d'information sur les régions associées dans les Maisons de tourisme ou l'organisation d'un circuit touristique incluant des étapes sur les trois territoires.

Le second volet, en cours de réalisation, est un appel à projets. Les projets candidats devront être élaborés en collaboration entre les trois régions. Ils toucheront aux thématiques telles que l'agriculture, la nature, le terroir et le tourisme. « Dans ce but, nous organisons prochainement des ateliers de travail avec des personnes ressources de chaque territoire, qui devraient permettre à des partenaires potentiels de se rencontrer et définir un projet commun, précise Amélie Janssens, chargée du projet de coopération au GAL Culturalité. L'appel à projets a été lancé fin janvier, et les premiers résultats sont attendus pour le mois de mai. »

- Bénéficiaire :** Groupe d'Action Locale Culturalité en Hesbaye brabançonne Asbl
- Axe 4 :** Leader
- Budget :** 400 000 € pour le projet global (trois GAL concernés), dont 150 000 € pour le GAL Culturalité (dont 45 % de fonds FEADER)
- Localisation :** Groupe d'Action Locale Culturalité en Hesbaye brabançonne
Grand'Place, 1
1370 Jodoigne
- Site web :** www.hesbayebrabanconne.be
- Contact :** info@culturalite.be

Plus belle la vie à RoMaNa

Depuis un an, les téléspectateurs de TvLux et de MaTélé peuvent suivre une fois par semaine une émission consacrée aux activités du Groupe d'Action Locale RoMaNa qui regroupe les communes de Rochefort, Marche-en-Famenne et Nassogne.

Le projet « Plus belle la vie à RoMaNa », ce sont treize minutes d'antenne et trois reportages entrecoupés de « séquences plateau » pour faire connaître le territoire, ses atouts, ses attraits, et offrir plus de visibilité à ses acteurs. « Le but est aussi de promouvoir la transcommunalité, ajoute Caroline Delmarche, coordinatrice du GAL RoMaNa. Nous mettons en avant une certaine cohérence du territoire. »

Approche « magazine »

Le partenariat avec TvLux et MaTélé a pour but d'obtenir une couverture cohérente par rapport au territoire du GAL, mais permet aussi d'élargir le public potentiel puisque l'émission est diffusée sur l'ensemble du territoire du Luxembourg et dans la région de Dinant. Une approche « magazine » peu commune pour des télévisions plus habituées à traiter d'actualité.

Huit émissions ont été diffusées l'année dernière, chacune reprenant l'un des projets du GAL. « Le problème que nous avons rencontré, explique Caroline Delmarche, c'est que le projet télé du GAL se développait en parallèle avec les autres. Il était donc difficile de mettre en place les émissions, le contenu de celles-ci étant décidé bien en amont de la diffusion. »

Présentation d'un agriculteur et de ses produits

Quatre saisons de huit émissions sont prévues jusqu'en 2014. Cette année, les projets sont bien lancés, et la première émission est programmée pour début mars. Nouveauté : une rubrique de



DR

deux minutes consacrée à la présentation d'un agriculteur et de ses produits. Une façon de créer un lien entre les émissions elles-mêmes, et avec le projet agricole du GAL. Les émissions de cette deuxième saison seront construites par thématiques, créant une transversalité plus importante dans les projets. « Nous organisons des réunions avec les partenaires de chaque projet pour qu'ils expriment leur vision des choses, enrichissent le contenu », précise Caroline Delmarche. Des réunions en partenariat avec les deux présentateurs qui eux apportent leurs compétences de journalistes et leurs connaissances techniques du média. « Il a fallu apprendre à se connaître, se souvient Caroline, comprendre comment fonctionne une télé, ses impératifs

techniques, comment on construit une émission. » Des efforts récompensés, puisque l'émission est un succès. « Nous veillons à rendre les émissions les plus intemporelles possibles, précise-t-elle. Il faut qu'elles puissent être réutilisables à l'avenir, par nous ou par un autre opérateur. »

Intemporalité et visibilité élargie en dehors du GAL qui offre une promotion touristique interne mais aussi plus lointaine, et potentiellement illimitée puisque l'émission mise en ligne est disponible sur les sites internet des deux télévisions.

Lien vers les émissions télé : <http://www.tvlux.be/joomla/index.php/nos-emissions/romana/7377>

Bénéficiaire : Groupe d'Action Locale RoMaNa Asbl

Axe 4 : Leader

Budget : 208 000 € (45% FEADER, 45% Région wallonne, 10% fonds locaux)

Localisation : Groupe d'Action Locale RoMaNa
Rue Saint-Laurent, 14
6900 Marche-en-Famenne

Site web : www.paysdefamenne.be

Contact : galromana@paysdefamenne.be

Regards croisés sur la ruralité

Le contexte social sur le territoire du GAL Entre-Sambre-et-Meuse est en mutation : arrivée de nouveaux habitants navetteurs vers les bassins d'emploi de Charleroi et Namur, développement du secteur des loisirs de proximité,... Le projet Regards croisés sur la ruralité vise à améliorer le dialogue entre les divers groupes sociaux des communes partenaires.

Situé au sud de Charleroi et à 35 kilomètres de Namur, le territoire du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse regroupe les communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpennes et Walcourt. Avec plus de trois cents exploitations, l'agriculture y occupe une place importante, mais la proximité des deux villes entraîne depuis quelques années une urbanisation dans les villages et une évolution de la typologie des habitants. L'augmentation des activités de loisirs et des nouvelles technologies contribue aussi à l'hétérogénéité de la population. « *Les relations entre les habitants se sont modifiées*, remarque Cécile Dupont, animatrice au Centre culturel de Walcourt en charge du projet Regards croisés sur la ruralité. *Il nous fallait donc concilier les attentes des anciens et des nouveaux habitants.* »

Améliorer le dialogue et renforcer l'accueil

Le projet a pour objectif d'améliorer le dialogue entre les groupes sociaux



© GAL ESEM

Rallye fermier.

vivant sur le territoire (agriculteurs, habitants ou promeneurs), de renforcer l'accueil, l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi que d'améliorer la découverte et le respect du cadre de vie.

Dans ce sens, les actions menées suivent trois thématiques autour de l'agriculture, des villages et de la forêt. « *Nous avons mis en place des groupes de travail entre agriculteurs et non agriculteurs*, explique Cécile Dupont. *Des outils de sensibilisation ont ensuite été développés, comme par exemple un calendrier perpétuel illustré qui fournit des informations sur les pratiques agricoles ou la saisonnalité des travaux.* Des panneaux

d'informations ont aussi été réalisés avec les agriculteurs et vont bientôt être placés. »

Festival Ça vous botte ! au mois d'octobre

La photographie occupe également une place importante dans le projet. Des agriculteurs, que le GAL avait équipés d'appareils jetables pratiques à transporter sur le terrain, ont participé en 2010 à une exposition en parallèle avec des photos prises par des étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Charleroi. « *Un photographe professionnel a également été engagé pour suivre les activités d'un agriculteur pendant une semaine* », ajoute l'animatrice du Centre culturel.

Le festival Ça vous botte ! dépend également du projet Regards croisés. Organisé chaque année au mois d'octobre, « *c'est le moment phare, la clôture de l'année, un moment festif qui rassemble tous les publics*, explique Cécile Dupont. *C'est un temps où les gens discutent, se rencontrent, un moment très riche.* » Cette année, le festival aura lieu du 5 au 13 octobre et aura pour thème la forêt.

- Bénéficiaire :** Groupe d'Action Locale Entre-Sambre-et-Meuse Asbl
- Axe 4 :** Leader
- Budget :** Regards croisés 190 560 € (45% FEADER, 45% Région wallonne, 10% communes partenaires) Festival Ça vous botte ! 47 370 €
- Localisation :** GAL Entre-Sambre-et-Meuse Asbl
Rue Albert-Bernard, 13
6280 Gerpennes
- Site web :** www.entre-sambre-et-meuse.be
- Contact :** info@entre-sambre-et-meuse.be

Développer l'intérêt pour la biodiversité

En Gaume, le Groupe d'Action Locale Cuestas a décidé de mettre en lumière la biodiversité du territoire à travers le projet « Féconde nature » qui vise à faire connaître, reconnaître et respecter ce capital naturel.

La Gaume est un territoire rural qui présente un intérêt particulier en matière de biodiversité. Ce patrimoine naturel n'étant pas toujours suffisamment apprécié, le premier objectif du projet est d'aider à développer les réseaux sociaux et faire entrer l'environnement dans les pratiques sociales et économiques. Le projet vise donc à donner aux offres des entreprises une orientation incluant la gestion des ressources naturelles et à valoriser ces actions auprès du grand public.

Développement de nouveaux biotopes

Concrètement, plusieurs actions sont menées dans ce sens. « *Nous partons de ce qui existe pour l'améliorer* », explique Stéphane Delogne, chargé de mission pour les ressources naturelles au GAL Cuestas et en charge du projet. La Gaume étant une région de tradition bocagère, elle abrite de nombreuses espèces animales qui sont moins présentes depuis le remembrement et la disparition de beaucoup de haies. « *Nous avons donc planté onze kilomètres de haies sur une vingtaine de fermes grâce à la participation d'élèves d'écoles secondaires, se souvient Stéphane Delogne. Nous avons également creusé une cinquantaine de mardelles, en partenariat avec des agriculteurs.* » Depuis la mise en place de ces nouvelles mares, le triton crêté, espèce phare et menacée dans la région, a pu trouver de nouveaux biotopes où s'installer. « *Les agriculteurs ont des outils à leur disposition, remarque le chargé de mission du GAL. Mais ils manquent de formation et d'aide. Le GAL s'occupe par exemple des démarches administratives à leur place.* »

Réseau de jardins naturels

Un soutien qui permet donc une meilleure gestion des milieux de haute valeur biologique situés en zone agricole, un développement de l'agriculture biologique, l'exploitation écologique de micro-carrières, la formation de guides-nature à disposition des écoles ou la mise en place d'un réseau de jardins naturels. Ce dernier point touche aussi les particuliers. Le but est de mettre en place une gestion différenciée qui réduira notamment le nombre de tontes. « *Outre les nuisances sonores et la consommation d'essence, la tonte dégrade surtout le riche milieu que l'on trouve dans les prairies naturelles* »,

rappelle Stéphane Delogne. Le projet encourage les personnes désireuses de transformer leur gazon en prairie fleurie. Mais l'idée du réseau de jardins naturels va plus loin : elle encourage les particuliers à préserver les vieux murs, à installer des nichoirs à oiseaux et à planter des espèces indigènes. Une « semaine sans pesticide » a aussi vu le jour dans ce cadre. Stéphane Delogne évoque à ce propos le chef de cabinet du Ministre Benoît Lutgen lors d'une soirée consacrée à l'apiculture : « *les apiculteurs présents à la soirée l'ont fermement pris à parti. Et la discussion a clairement alimenté le plan Maya pour sauvegarde des abeilles* », conclut-il satisfait.



Onze kilomètres de haies plantées avec des élèves du secondaire.

Bénéficiaire : Groupe d'Action Locale Cuestas Asbl

Axe 4 : Leader

Budget : 220 000 € (45% FEADER, 45% Région wallonne, 10% fonds propres)

Localisation : Groupe d'Action Locale Cuestas Asbl
20, rue du Moulin
6740 Etalle

Site web : www.cuestas.be

Contact : cuestas@skynet.be

Petits pas pour la Nature

Le Groupe d'Action Locale Haute-Meuse sensibilise à la sauvegarde et à la protection des hirondelles, des batraciens, des reptiles et des pelouses calcaires. Un projet baptisé « Petits pas pour la Nature » et qui a commencé fort intelligemment par une étude. Petit focus...

Le territoire du GAL Haute-Meuse est composé des communes de Anhée, Dinant, Hastière, Onhaye et Yvoir. Cette région des bords de Meuse présente un patrimoine naturel fortement diversifié. Forêts, cours d'eau, prairies naturelles, carrières et sablières renferment des espèces animales et végétales à haute valeur environnementale. La première action menée par le GAL fut de dresser, pour chaque thématique abordée (hirondelles, batraciens et reptiles, pelouses calcaires), un état des lieux à trois portes d'entrée : les personnes ressources rencontrées, les intentions et engagements des communes, les données existantes (inventaires, localisation,...). Outre l'état des lieux, l'étude fut utile pour dégager des pistes d'actions et surtout des porteurs de projets. C'est une démarche de consultation et de co-construction large qui a été engagée par le GAL.

Si j'étais une hirondelle...

En 2011, l'hirondelle a été au centre des préoccupations du GAL



Haute-Meuse. Deux superbes outils ont été développés par le GAL en collaboration avec l'Asbl Les Bocages : une exposition et une animation-spectacle. L'exposition « Si j'étais une hirondelle... » présente les trois espèces d'hirondelles de Wallonie, tant au niveau de leur biologie qu'au point de vue de l'imaginaire. Elle a cela d'original qu'elle montre l'importance de la bonne santé du paysage pour la préservation de cet oiseau. Des actions humaines de grande ampleur ont été déployées pour sauver certaines colonies d'hirondelles, mais, déjà avec des gestes simples chacun peut aider à maintenir ces oiseaux dans nos régions. L'exposition peut être empruntée gratuitement à la Région Wallonne. En parallèle, le GAL a confié à Julie Renson, conteuse, la création d'un spectacle « Sous ton aile » qui sert de guide et animation à l'exposition : contes, musique, jeux,... Il est possible aujourd'hui d'emprunter l'exposition et de faire appel aux

services de Julie. Une belle initiative qui déborde agréablement du territoire de la Haute Meuse.

Mare et zones humides

C'est à Purnode, sur la commune de Onhaye, à proximité d'un site de grand intérêt biologique et dans un coin de vallée bien exposé au soleil que la mare à vocation naturelle du GAL Haute-Meuse est implantée. L'objectif est de favoriser un maillage écologique et biologique pour les batraciens et les reptiles.

Et en parallèle, à Agimont, le GAL a initié la restauration d'une zone humide de plus de 300 mètres. Intéressant d'un point de vue biologique (notamment pour la ponte des batraciens), le site menaçait de se refermer en raison de l'envahissement par les plantes ligneuses colonisatrices. Pour le restaurer, un inventaire de la biodiversité a d'abord été réalisé par des naturalistes. Ensuite, la commune d'Hastière a pris en charge le creusement de onze mares qui feront office de réservoirs d'eau durant les périodes les plus sèches. En collaboration avec les gestionnaires d'un projet Life, la lisière forestière a été élaguée pour un meilleur ensoleillement de la zone. Le GAL Haute-Meuse prépare avec ses partenaires un panneau didactique qui expliquera l'intérêt du site aux promeneurs fréquentant le Ravel voisin.

Bénéficiaire : Groupe d'Action Locale Haute-Meuse Asbl

Axe 4 : Leader

Budget : 138.000 € (45% FEADER, 45% Région wallonne, 10% fonds propres)

Localisation : Groupe d'Action Local de la Haute-Meuse Asbl
7, Route de Blaimont
5541 Hastière-par-delà – Belgique

Site web : www.hautemeuse.org

Contact : galhautemeuse@gmail.com

En réseau autour de l'alimentation...

Des initiatives se développent tant au niveau belge que dans les Etats membres sur le renforcement des liens entre les consommateurs et les producteurs. Les objectifs de ce type d'initiatives sont multiples : soutien à l'agriculture familiale, renforcement de la confiance entre consommateurs et producteurs, relocalisation de l'agriculture en lien avec le territoire, organisation de la distribution, accès au foncier, partenariat avec les cuisines de collectivités,... La Cellule d'Animation du Réseau wallon anime un groupe de travail sur le thème « Alimentation et Territoire ».

Initié en 2009, le groupe de travail « Alimentation et Territoire » a mené un ensemble cohérent d'actions autour des relations entre la ville et la campagne : comment tirer parti de cette proximité ? Quels secteurs soutenir ? Comment intégrer la production locale dans les économies périurbaines ? Comment analyser le métabolisme d'un territoire (flux, liens, alliances,...) ?

Les actions menées par le groupe de travail sont :

- un partenariat avec deux Groupes d'Action Locale pour mener une étude sur « Circuits courts, un avenir pour l'agriculture en Condroz-Famenne ? ».
- une visite et rencontre des membres de Hartenboer, un réseau de production et commercialisation de fruits, légumes et viande à destination des collectivités urbaines.
- un atelier avec les acteurs de l'alimentation sur le namurois (producteurs, restaurateurs, responsables de cantines,...) sur les pistes de développement d'une restauration collective avec une forte dimension territoriale.
- un séminaire « Ville/campagne : un mariage de raison ? » : Comment coordonner l'offre en produits locaux ? Via quel support ? Comment centraliser l'offre et la mettre à jour ? Quelles sont les réponses apportées aujourd'hui ? Quels sont les atouts et faiblesses de ces systèmes ?

- des visites de terrain en France : Auvergne Bio Distribution, initiatives en région lilloise (Norabio, la Ferme du Sart et Au Panier Vert).
- une rencontre avec les représentants de l'association des commerçants franchisés (APLSIA) sur la commercialisation des produits locaux dans la petite et moyenne distribution.
- un séminaire régional « Alimentation et Territoire », organisé à Tintigny à la Halle de Han autour de la question : quelle organisation des acteurs ? Quelles synergies développer ? Et à quelle échelle ? Des recommandations à destination des professionnels du secteur et des partenaires institutionnels ont été produites.
- des publications thématiques : actes de rencontre, magazine Ruralités spécial (novembre 2011), fiches ressources, bibliographies,... (disponibles sur le site www.reseau-pwdr.be)

La plus-value de la mise en réseau

Ce que les participants à ce groupe de travail retiennent, c'est la large plus-value qu'apportent les visites de

terrain et les présentations d'expériences. Largement ouvertes, les activités du groupe permettent à de nouveaux partenaires de s'informer sur les réflexions en cours et d'apporter leur propre expertise. Les interactions entre les différents opérateurs du secteur et réseaux s'en sont trouvées accrues. Autre point positif souligné : l'accès collectif à de l'information de la part de personnes ressources plus difficiles à mobiliser individuellement comme ce fut le cas de l'association des commerçants franchisés (APLSIA).

Le secteur de l'alimentation durable s'organise et est soutenu par les pouvoirs publics. La perspective actuelle concernant les travaux du groupe « Alimentation et Territoire » est une reprise de la réflexion par les organisations actives sur le terrain et notamment, le Réseau wallon Alimentation Durable qui rassemble déjà plusieurs membres du Réseau rural. Dans la seconde phase de mise en réseau 2012-2014, le groupe de travail travaillera sur les sujets suivants : formation en alternance des producteurs, groupements d'employeurs et la problématique de l'accès au foncier.



Séminaire régional à la Halle de Han (Tintigny).

Mise en réseau – Groupe de travail Alimentation et Territoire

Groupe de travail Axes 1 et 3

- Porteur du projet :** Réseau wallon de Développement rural
- Partenaires :** Membres du Réseau (SPW, organisations professionnelles agricoles, groupes d'action locale, opérateurs privés, conseils de filière)
- Site internet :** <http://www.reseau-pwdr.be>
- E-mail :** info@reseau-pwdr.be

Auto-évaluation des activités du Réseau

La programmation FEADER 2007-2013 dispose d'un cadre commun d'évaluation pour l'ensemble de ses composantes. Chaque Programme de Développement rural national et/ou régional fait l'objet d'une évaluation en bonne et due forme. Des indicateurs communs ont été élaborés, qui constituent une base à laquelle chacun peut se référer. L'évaluation des Réseaux ruraux est, quant à elle, peu cadrée au niveau macro. Une raison supplémentaire pour mettre en place une démarche d'auto-évaluation. *Petit aperçu...*

La Cellule d'Animation du Réseau wallon est en charge d'une mission d'animation, de communication et de capitalisation sur les mesures et thématiques abordées dans le cadre du Programme de Développement rural (PDR). Depuis mars 2009, elle organise régulièrement des activités telles que groupes de travail, séminaires, visites de terrain, publications,... et ce, sur des thématiques aussi diversifiées que les jeunes agriculteurs, l'alimentation, l'érosion, la mobilité, énergie et agriculture, les biens publics, la coopération transcommunale,...

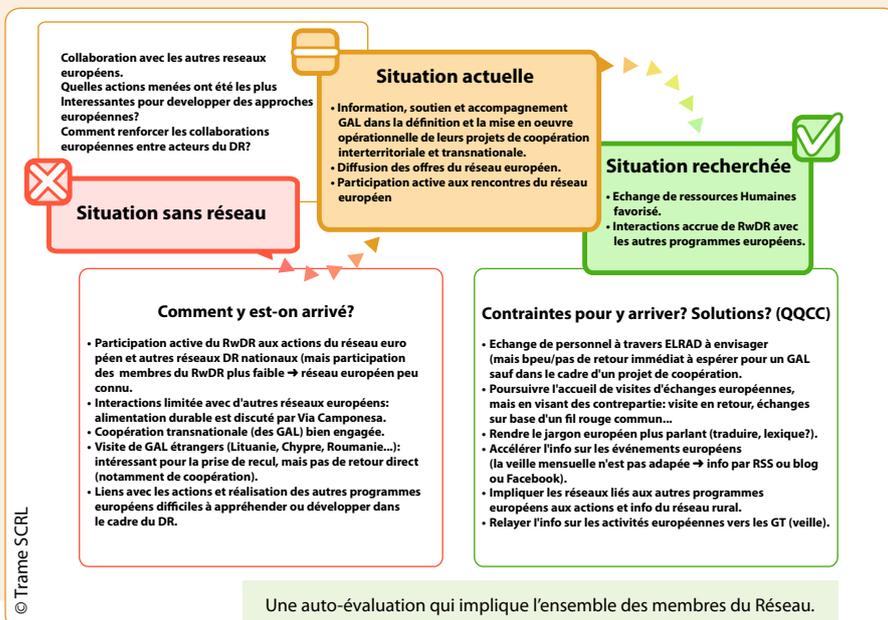
Le Réseau s'est doté, dès le début, d'un programme de travail de trois ans. En septembre 2011, la Cellule d'Animation a mis en place un processus d'auto-évaluation avec deux objectifs : d'une part, identifier les éléments forts et les points faibles de la mise en réseau, d'autre part, préparer le programme d'activités des trois prochaines années.

Une approche collective

La mission de la Cellule d'Animation évolue autour de six grands objectifs fixés par la Région wallonne : appui à la mise en œuvre du PDR 2007-2013, stimuler la coopération et l'échange d'expérience entre acteurs ruraux et bénéficiaires du PDR aux plans wallon et européen, stimuler la mise en œuvre de projets territoriaux, faciliter l'accès à l'information, suivre l'évolution des territoires ruraux et anticiper les changements. Ces six objectifs ont fait l'objet d'une évaluation de la part des membres et ont été soumis au feu des questions : quelle valeur ajoutée de la mise en réseau ? Quels actions, lieux et formes d'échange, outils renforcer ? Comment améliorer le fonctionnement des instances du Réseau ?... La Cellule d'Animation a animé un large brainstorming et produit une carte mentale (MindMap) sur la manière dont les membres comprennent les différentes composantes de la mise en réseau. Trois références clés ont été utilisées pour se doter d'une image complète : situation sans le Réseau, situation existante, situation souhaitée. Cette première étape a produit un cadre logique assez complet. Il restait à regrouper et prioriser les objectifs et les actions. Tous les membres du Réseau ont été amenés à réagir individuellement dans un premier temps, en

fournissant leurs contributions et leur avis sur les actions prioritaires. Une fois la synthèse de ces contributions obtenues, la Cellule d'Animation a animé une dernière réunion dont l'objet était de définir le contenu des différents groupes de travail et de préciser les sujets à traiter, les actions à mener, les résultats attendus, les rôles et responsabilités des différents membres du Réseau, le support demandé à la Cellule d'Animation et, bien sûr, le calendrier.

A final, c'est un programme de travail 2012-2014 détaillé, prenant en compte toutes les évaluations et contributions de chacun, qui a été produit. Une démarche collective donc qui garantit clairement un degré élevé de faisabilité mais aussi d'adéquation par rapport aux attentes des participants au Réseau. Certains groupes de travail actifs lors de la première phase seront mis en veille parce que l'objectif est atteint en termes de productions et réflexions ; d'autres groupes se voient investis de nouvelles thématiques à traiter ; et d'autres, encore, naissent pour répondre à de nouvelles préoccupations. Il s'agit principalement de deux sujets d'actualité : la prospective liée au développement des zones rurales et l'économie rurale. Envie d'en savoir plus, visitez le site du Réseau...



Mise en réseau – Auto-évaluation

Porteur du projet : Réseau wallon de Développement rural

Partenaires : Membres du Réseau

Site internet : <http://www.reseau-pwdr.be>

E-mail : info@reseau-pwdr.be

Une assistance technique au quotidien

Le Programme de Développement rural inclut une mission d'assistance technique à la mise en œuvre des différentes mesures proposées. Au sein de cette mission, deux partenaires (FRW et CER) se chargent d'un encadrement particulier des Groupes d'Action Locale LEADER. Appelée Interface LEADER, cette structure agit sur le renforcement des compétences des équipes GAL, sur le suivi des comités de projets et de l'évolution de l'axe 4. Elle apporte également un soutien considérable à la gestion financière des programmes locaux.

Une assistance largement en amont

L'Interface LEADER est intervenue largement en amont de la sélection des quinze Groupes d'Action Locale wallons. Sa toute première mission consistait en effet à informer le monde rural de la possibilité de constituer des GAL autour d'un thème et d'une stratégie de développement. Des séances d'information ainsi qu'un guide du candidat GAL ont été réalisés au tout début de la programmation 2007-2013. «Un réseau d'agent relais (agents de développement à proximité des GAL propose des services tels que : la négociation des fiches projets auprès des administrations compétentes, le suivi des projets, l'appui à la préparation et l'animation de réunions, ... Ils établissent des synergies avec les autres politiques et plus particulièrement les opérations de développement rural.»

A partir de la sélection des GAL, l'Interface apporte un soutien à l'administration au niveau du suivi de la mise en œuvre des projets, avec à la clé des conseils techniques sur le montage de projet, la structuration en Asbl, l'animation des comités de projets (comités réguliers qui réunissent le GAL et l'administration pour faire le point sur l'état d'avancement) et

la remise de rapports réguliers. Une large part de l'encadrement de l'Interface se fait aussi au niveau financier. L'Interface a mis à disposition des GAL des outils largement appréciés : un guide sur l'éligibilité des dépenses LEADER, des outils de suivi financier (tableur,...) et des procédures de vérification des déclarations de créance avant qu'elles ne soient transmises pour paiement. Il s'agit d'un soutien pratique au quotidien dont la vertu est d'augmenter la vitesse de traitement des déclarations de créance destinées à la Région et de là, la rapidité des paiements en retour vers les bénéficiaires.

De la formation et un petit journal

L'Interface organise de nombreuses formations à l'attention des GAL. Chaque année, les Groupes d'Action Locale sont invités à remettre leurs suggestions au niveau des thématiques de formation. On en trouve dès lors un panel assez diversifié : gérer son projet, monter

un projet de coopération, bien penser son évaluation en amont, concevoir un plan de communication au service des objectifs du GAL, concevoir un site web fonctionnel, éco-consommation, conduire une réunion, gérer une équipe, réaliser une enquête, écrire un cahier des charges. Tous les thèmes abordés concourent réellement à la réussite de la mise en place d'un programme LEADER et de ses actions.

Pour capitaliser les enseignements de ces formations mais également en assurer un suivi, l'Interface a réalisé un petit journal électronique. *Temps-fort* est un document à destination des équipes GAL : coordinateurs, chargés de mission, mais aussi les partenaires tels que les opérateurs de terrain et les membres du Conseil d'Administration. Il propose des trucs et ficelles mentionnés lors de la séance de formation et des tableaux de synthèse. Un outil de liaison donc entre l'Interface et les GAL pour identifier les nouveaux besoins émergeant de leurs pratiques quotidiennes.



Des formations conviviales répondant aux besoins identifiés par les GAL eux-mêmes.

Assistance technique – Interface LEADER

Porteurs du projet : Fondation rurale de Wallonie et Centre d'Economie Rurale

Site internet : <http://www.frw.be>

E-mail : leader@frw.be

Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

Rue de Liège 83
4357 Limont (Belgique)
Tél./Fax: +32 19 54 60 51
Courriel: info@reseau-pwdr.be
Site web: www.reseau-pwdr.be

Notre équipe

Xavier Delmon : coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.
Courriel: x.delmon@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 495 77 93 96

Emilie Bievez : plaque-tournante de l'information, elle s'occupe de la gestion administrative et logistique, ainsi que du Centre de Ressources.
Courriel: e.bievez@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 19 54 60 51

Cécile Schalencbourg : elle assure la coordination de la communication en coopération avec Qwentes, et apporte un suivi aux GAL en matière de coopération.
Courriel: c.schalencbourg@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 475 93 63 61

Rosario Spadaro : chef de projet communication chez Qwentes et responsable de la production des outils de communication visuelle.
Courriel: rjs@qwentes.be
Tél.: +32 2 235 20 33

Maud Davadan : elle apporte son savoir-faire dans l'animation des groupes de travail (notamment agriculture et environnement).
Courriel: m.davadan@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 470 69 58 07

Daniel Burnotte, Daniel Wathelet et Benoit Delaite : ils apportent leur contribution en animation et expertise lors des événements du Réseau.
Courriel: info@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 19 54 60 51

Julien Vanderhaeghen : il apporte un soutien aux actions de communication du Réseau, notamment sur les aspects web et diffusion de l'information du centre de ressources.
Courriel: j.vanderhaeghen@reseau-pwdr.be
Tél.: +32 19 45 60 51

Le numéro 12 de Ruralités est imprimé en 7 500 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.
Ont participé à la rédaction de ce numéro: Benoît Vignet, Tr@me SCRL, Qwentes-Kantor SA.
Éditeur responsable: Daniel Burnotte



Commission européenne



Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.